



DELIBERATION

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 DECEMBRE 2023

Nombre de Membres :

En exercice : 21
Présents : 17
Pouvoirs : 0
Votants : 17

Date de convocation du Bureau communautaire :
Le 30/11/2023

Le 7 décembre 2023, le Bureau de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX au siège de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, 627 route de Jassans à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Stéphane BERTHOMIEU, Armand CHAUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Mickaël BOUCHARD, Bernard REY.

Secrétaire de séance : Didier ALBAN.

OBJET : ENVIRONNEMENT – Demande de subventions pour les travaux de restauration de la continuité écologique du seuil de la confluence Formans-Morbier à Sainte-Euphémie

M. David POMMIER, Vice-Président en charge de la GEMAPI et de l'agriculture rappelle que le projet de restauration de la continuité écologique au droit du seuil de la confluence Formans-Morbier à Sainte-Euphémie vise à effacer l'obstacle à l'écoulement créé par la chute d'eau de 2,70 mètres dans le lit des cours d'eau du Formans et du Morbier qui s'unissent en ce lieu. Pour cela, une rivière de contournement de 55 mètres de longueur pour 5 mètres de large de fond de lit sera réalisée en rive gauche du seuil pour le contourner.

Pour rappel, le scénario de travaux retenu correspond à celui choisi par les élus à l'occasion du bureau communautaire du 11 mai 2023.

Le plan de financement projeté était le suivant :

Intitulés opérations	Montants HT (€)
Maitrise d'œuvre – étude et recherche	42 200 €
Phase chantier	267 900 €
Communication	3 000 €
TOTAL HT	313 100 €

Financeurs	Montants participations financières	En %
Agence de l'eau RMC	156 550 €	50
Agence de l'eau RMC (majoration prévue au contrat)	31 310 €	10
Département de l'Ain	62 620 €	20
CCDSV	62 620 €	20
Total	313 100 €	100

A noter que le contrat de territoire pour le petit et le grand cycle de l'eau 2022 2024 prévoit une majoration de 10% d'aide de subvention de la part de l'Agence de l'eau RMC.

Il est ainsi proposé d'effectuer une demande de subventions sur la base des montants de réalisation auprès des deux partenaires financiers du projet.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE SOLLICITER** une subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental de l'Ain pour la réalisation des travaux de restauration de la continuité écologique au droit du seuil de la confluence Formans-Morbier à Sainte-Euphémie ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à cette demande ;
- ✓ **DE DIRE** que les dépenses et recettes liées à la réalisation des travaux de restauration de la continuité écologique du pont maréchal sont inscrites au Budget GEMAPI.

A Trévoux, le 07/12/2023

Le Secrétaire de Séance,

Didier ALBAN

Affichage sous format électronique : 12/12/2023

Le Président,

Marc PECHOUX

